COMMUNIQUE DE PRESSE

8 JANVIER 2015

8H15 CET

CARDIO3 BIOSCIENCES NOMME VINCENT BRICHARD AU POSTE DE VICE-PRESIDENT IMMUNO-ONCOLOGIE

Mont-Saint-Guibert, Belgique - Cardio3 BioSciences (C3BS) (*Euronext Bruxelles et Paris : CARD*), leader dans le développement de thérapies régénératives, protectrices et reconstructrices, annonce aujourd'hui la nomination du Dr. Vincent Brichard en tant que Vice-président immuno-oncologie. À ce poste, le Dr. Brichard dirigera la plateforme technologique d'immuno-oncologie dont Cardio3 BioSciences a récemment fait l'acquisition.

Vincent Brichard est médecin de formation, spécialisé en oncologie, et détient un doctorat en immunologie des tumeurs. Il a débuté sa carrière universitaire dans la division bruxelloise de l'Institut Ludwig pour la recherche sur le cancer et a par la suite occupé différents postes à l'Institut Curie de lutte contre le cancer à Paris et à l'Université de Louvain à Bruxelles. En 2002, il a rejoint GlaxoSmithKline Biologicals, où il a dirigé l'unité consacrée aux vaccins contre le cancer et évolué dans différents rôles. Jusqu'à récemment, Vincent était le Senior Vice-président principal de l'unité consacrée aux thérapies immunologiques et membre de l'équipe en charge des vaccins chez GSK Biologicals.

Vincent Brichard apportera tout le soutien nécessaire pour bâtir un autre actif de la Société, en stimulant, du stade pré-clinique à la phase de mise sur le marché, le développement de produits issus de la plateforme d'immuno-oncologie.

Vincent Brichard poursuivra ses missions de conseil auprès d'autres sociétés et continuera, à l'avenir, à apporter son savoir-faire à celles-ci et à d'autres.

Le Dr. Vincent Brichard, Vice-président immuno-oncologie chez Cardio3 BioSciences a déclaré *:* « *Je suis heureux d'avoir l'opportunité de contribuer au développement de Cardio3 BioSciences dans le domaine passionnant de l'immuno-oncologie. Grâce aux cibles CAR T-cells récemment acquises, je suis convaincu que Cardio3 BioSciences aura l'opportunité de devenir, dans un future proche, un acteur de premier plan dans ce domaine prometteur d'être à moyen terme* ».

Le Dr. Christian Homsy, PDG de Cardio3 BioSciences, a commenté *:* *« Nous sommes particulièrement ravis de pouvoir compter sur le savoir-faire de Vincent Brichard pour développer notre nouvelle franchise en immuno-oncologie. Sa grande expérience et ses liens étroits avec l'industrie pharmaceutique seront décisifs dans sa nouvelle tâche : celle d'amener notre nouvelle plateforme technologique CAR T-cells sur la voie du succès au cours des prochains mois, et de générer d'importantes opportunités créatrices de valeur pour notre Société ».*

***** FIN *****

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 JANVIER 2015

8H15 CET

Cardio3 BioSciences	www.c3bs.com
Christian Homsy, PDG	Tél. : +32 10 39 41 00
Julie Grade, directrice de la communication corporative	jgrade@c3bs.com
Pour l'Europe : Consilium Strategic Communications	Tél : +44 (0)20 3709 5700
Amber Bielecka, Chris Welsh, Laura Thornton	cardio3@consilium-comms.com
Pour la France : NewCap	Tél : + 33(0)1.44.71.94.94
Pierre Laurent / Antoine Denry	cardio3@newcap.fr
Pour les États-Unis : The Ruth Group	Tel: +1 646 536 7012 / 7014
Lee Roth (Investisseurs), Kirsten Thomas (Médias)	lroth@theruthgroup.com kthomas@theruthgroup.com

Pour recevoir la newsletter de Cardio3 BioSciences, rendez-vous sur www.c3bs.com.
Suivez-nous sur Twitter @Cardio3Bio.

À propos de Cardio3 BioSciences

Cardio3 BioSciences est une société belge de biotechnologie de premier plan, vouée à la découverte et au développement de thérapies régénératrices et protectrices. Elle a été fondée en 2007 et est sise en Wallonie, en Belgique. Cardio3 BioSciences tire parti de collaborations dans le domaine de la recherche aux États-Unis et en Europe, grâce à la Clinique Mayo et le Centre Cardiovasculaire Aalst en Belgique.

Le premier produit candidat de la société est le C-Cure®, un produit pharmaceutique innovant en cours d'élaboration en matière d'insuffisance cardiaque. Le C-Cure® est composé des propres cellules du patient qui sont récoltées à partir de la moelle osseuse de ce dernier et sont transformées afin de devenir un nouveau muscle cardiaque. Ce processus est connu sous le nom de cardiopoièse.

Cardio3 BioSciences a également développé le C-Cath$_{ez}$®, le cathéter pour injection le plus avancé technologiquement, dont l'efficacité est supérieure au niveau de la libération des agents thérapeutiques dans le myocarde.

Les actions de Cardio3 BioSciences sont inscrites à Euronext Bruxelles et Euronext Paris sous le symbole téléscripteur CARD.

C3BS-CQR-1, C-Cure, C-Cath$_{ez}$, OnCyte, Cardio3 BioSciences, ainsi que les logos Cardio3 BioSciences et C-Cath$_{ez}$ sont des marques commerciales ou des marques commerciales déposées de Cardio3 BioSciences S.A., en Belgique et/ou d'autres pays. La Clinique Mayo détient des participations dans Cardio3 BioSciences du fait de l'attribution de droits de propriété intellectuelle sous licence à cette société. Outre les faits historiques ou les résumés relatifs à la situation actuelle, le présent communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles qui expriment les attentes et projections de la Société à l'avenir et impliquent certains risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou évènements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et évènements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent, par ailleurs, être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats réels sensiblement différents de ceux exprimés dans ces déclarations prévisionnelles : présentation dans les délais et approbation de tous dossiers règlementaires anticipés, lancement et achèvement satisfaisants des essais requis de phase III, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque, respect des prérequis, règlementaires compris, et enfin intervention d'organismes règlementaires et autres instances gouvernementales.